

- promouvoir des institutions représentatives et des garanties des libertés individuelles en vertu du droit;
- reconnaître l'égalité des races et la nécessité de combattre la discrimination et l'oppression raciales;
- s'employer à réduire les inégalités dans la répartition des richesses entre les différentes parties de l'humanité.

L'AVENIR DU COMMONWEALTH

Le monde a connu des changements spectaculaires depuis 1971. Lors de leur réunion de Harare, les chefs de gouvernement ont reconnu que le Commonwealth devait s'adapter aux nouvelles réalités et se doter d'objectifs et de stratégies plus précis.

Dans la Déclaration de Harare, les chefs de gouvernement ont déclaré ce qui suit : " Ayant réaffirmé les principes envers lesquels le Commonwealth s'est engagé et après avoir examiné les problèmes et les défis auxquels le monde, et par le fait même le Commonwealth, doit faire face, nous engageons le Commonwealth et nos pays à travailler avec une vigueur renouvelée ... pour relever les défis des années 90 et des décennies suivantes. "

En outre, les chefs de gouvernement se sont entendus pour donner la priorité aux questions suivantes :

- «la protection et la promotion des valeurs politiques fondamentales du Commonwealth» comme la démocratie, les droits de l'homme fondamentaux, l'égalité des sexes, l'accès à l'éducation et l'établissement d'une **Afrique du Sud libre, démocratique, non raciste et prospère;**
- la promotion du **développement durable** et la protection de l'**environnement;**
- les mesures visant à combattre le **trafic et l'abus de stupéfiants** et la propagation de

maladies comme le **sida;**

- la réduction de la **pauvreté** par la création d'une économie internationale stable, la libéralisation la plus complète possible du **commerce international**, des transferts suffisants de **ressources financières, de compétences et de technologies modernes** des pays riches aux pays pauvres du Commonwealth;
- l'octroi d'un soutien accru aux Nations Unies et à d'autres organisations internationales pour leurs activités en faveur de la **paix, du désarmement et d'un contrôle efficace des armements.**

En ce qui concerne la promotion de la **démocratie**, les chefs de gouvernement ont souligné que le Commonwealth doit s'efforcer de renforcer les institutions démocratiques des pays membres, surtout en organisant sur demande des **missions d'observation des élections** telles que celles menées au Bangladesh, en Malaisie et en Zambie.

Les chefs de gouvernement ont convenu également que la **Charte internationale des droits de l'homme** est le principal instrument de protection des droits de l'homme sur le plan international et que les pays membres doivent maintenir l'élan en faveur du respect de ces droits. Le Commonwealth reconnaît que les organisations non gouvernementales ont un rôle important à jouer dans la dénonciation des violations des droits de l'homme.

À l'issue de la réunion de Harare, les chefs de gouvernement ont déclaré ce qui suit :

" En réaffirmant les principes du Commonwealth et en nous engageant à y donner suite dans les politiques et les mesures adoptées en réponse aux défis des années 90..., nous exprimons notre **détermination à renouveler et à améliorer la valeur du Commonwealth** en tant qu'institution que nous pouvons et devons renforcer, et à améliorer la qualité de vie non seulement des États membres et de leurs populations, mais aussi de la vaste communauté des nations dont ils font partie. "